Chemin faisant

Un spectacle du dimanche

S'il est vrai qu'en province — dans le Midi viticole notamment — on se plaignait assez récemment de la sécheresse, nous n'en dirons pas autant de la région parisienne. Paris n'est pas oublié à la distribution de la pluie. Rappelez-vous le dernier été, qui fut si mouillé. Depuis, nous subissons le régime des ondées intermittentes. Comme il faut vivre avec son mauvais temps, nous constatons que l'usage des vêtements de caoutchouc se répand de plus en plus. La mode féminine, qui subit l'influence des caprices du climat, y a adapté ses créations. Vit-on jamais autant d'imperméables ?

Les fillettes et les jeunes femmes sortent avec des manteaux et des chapeaux du même tissu. C'est généralement une espèce de toile cirée souple, comme vernie — elle l'est, en effet, je crois; — tantôt noire, tantôt jaune ou plutôt marron, d'un marron de nèfle claire, elle reste à la fois consistante et légère. Il y a même des vestes et des chapeaux qui, pour l'œil, ont l'air d'être de cuir. Cela fait un abri résistant et solide, qui ne convient qu'aux tailles dégagées et sveltes. Les autres y paraissent engoncées, tassées et comprimées; elles semblent s'être épaissies et arrondies, mais qu'importe, puisqu'elles suivent la mode ! Vous diriez des torses de pompiers, prêts à aller au feu, dans leur vareuse de cuir mat. Quelle mode singulière et qui n'avantage pas la majorité des femmes ! Aujourd'hui pourtant c'est le jaune qui domine; le cuir noir des sapeurs-pompiers le cède au cuir jaune des automobilistes et aux toiles cirées brillantes des pêcheurs.

Avant-hier dimanche, me promenant en badaud, avenue du Bois, j'ai rencontré de nombreuses variations sur le suroit actuel, arrangé par la mode féminine parisienne. Il ne pleuvait pas, mais de gros nuages menaçants justifiaient cette précaution. Elle avait été prise surtout par des jeunes filles. Elles portaient un long manteau et un petit « bibi » aux bords relevés comme les capes blanches des marins américains ou le calot de Dranem. La toile cirée se prête, sans trop de raideur, à ces transformations. Elle est opaque et se distingue de ce tissu transparent à la façon d'une membrane huileuse translucide dont est fait ce waterproof que les Anglais appellent *oilskin*. Ce n'est pas une peau mince, genre *oilskin*, qu'on pourrait comparer à du papier calque ou à de la baudruche. Nos jeunes filles étaient à l'aise dans leur costume, qui a je ne sais quoi de sportif. Elles en semblaient fières : la jeunesse a un faible pour tout attirail sportif. Quand elle ne paraît pas aller au feu ou à l'eau, avec le vêtement et le couvre-chef de cuir noir ou de ciré jaune, elle arbore volontiers l'uniforme qu'elle tient de sa modiste et de sa couturière.

C'est ce qu'il était facile de remarquer aussi avenue du Bois. La partie comprise entre l'Etoile et la porte Dauphine, sur le trottoir de gauche en allant vers le Bois, offre le dimanche vers midi un spectacle intéressant. Il y a foule et souvent cohue. Ce n'est pas le public de la semaine — qui est, paraît-il, très clairsemé, plus choisi et plus chic. Peut-être est-il également plus parisien. Mais le dimanche vous pouvez faire des observations qui ne manquent pas d'intérêt. Ce qui vous frappe d'abord, c'est le nombre d'inconnus. L'un de mes amis, qui fréquente tous les mondes de Paris et y a de nombreuses relations me disait : « Quand il m'arrive de me mêler à cette promenade dominicale, c'est à peine si je rencontre quatre ou cinq personnes de connaissance. Quelques années avant la guerre il n'en était pas ainsi. A quoi cela tient-il ? A part quelques vrais habitués, dont le nombre diminue, on n'y trouve plus que des jeunes gens. Toute cette jeunesse de dix-huit à vingt ans ne sortait pas avant la guerre; à moins d'être ami intime de leur famille, on ignore ces enfants qui ont vite poussé. On se sent dépaysé; on a l'impression d'habiter une autre ville. Sans compter que l'élément étranger révèle sa présence le plus simplement du monde. On n'entend pas parler que le français, le français de France, même avec les différences d'accent de nos provinces. Ce coin de Paris, ce jour-là surtout, est une avenue de cosmopolites. Les Parisiens de la semaine dernière et de demain l'ont adopté. » L'ami exagérait sans doute un peu. Il y a certainement beaucoup de Parisiens que l'on ne connaît pas, je veux dire que le Parisien ne se distingue pas à un signe extérieur comme l'éléphant à sa trompe. Tous les Parisiens ne sont pas obligés, pour être admis à déambuler avenue du Bois, de montrer un certificat de notoriété. Ce que le chroniqueur toutefois a le droit de noter sans mauvaise pensée et afin de servir simplement la vérité, c'est qu'à fendre les flots de la foule, en ces parages, le dimanche, il s'assure que le sionisme a fait faillite à Paris. Il n'a pas entraîné un fort courant d'adeptes et de prosélytes ayant entendu les voix de la Palestine, pour y aller fonder une Jérusalem nouvelle. Le vieux Paris a toujours du bon, et du meilleur, préférable, je suppose, aux enchantements du Jourdain et à la séduction de la mer Morte.

Réunion agréable de jeunes filles, l'avenue du Bois nous offre, naturellement, un lot imposant de jeunes gens. Il faut les diviser en trois sections : les promeneurs qui cherchent, retrouvent ou accompagnent leurs gentilles camarades, simples rencontres ou flirts avoués; les automobilistes et les cavaliers. L'automobilisme juvénile est un des traits de l'époque présente. On a construit pour lui des machines légères, très rapides et de faible consommation. Voiturettes et cycles-cars pullulent. Leur succès s'explique d'abord parce qu'ils sont doués d'une grande vitesse, que leur prix — à peu d'exceptions près — est, par ce temps de cherté excessive de tous les objets, relativement réduit et qu'enfin ils dispensent du service et de la dépense d'un chauffeur. Les jeunes gens conduisent eux-mêmes ces véhicules à deux places. On dirait que les constructeurs se sont entendus pour favoriser cette active jeunesse. Ils l'ont gâtée en mettant à sa portée un instrument très maniable et d'un entretien facile. C'est le jouet à la mode des grands enfants. Le dimanche, après des galops à toute allure aux Acacias, ou autour de Longchamp, ils viennent se ranger le long du trottoir, descendent de leurs frêles autos et rejoignent leurs copains qui parcourent l'avenue. Quelquefois ils les prennent en surcharge, les laissent s'installer « en lapin » ou sur les marchepieds et leur font faire un ou plusieurs tours de l'Etoile à la porte Dauphine. Parmi ces jeunes gens, les cavaliers sont les moins nombreux.

Ce n'est pas que la cavalerie ne compte de fervents habitués ou des amateurs occasionnels. Elle se pare de quelques amazones, mais généralement elle se recrute dans les rangs des hommes faits. On y remarque des écuyers qui n'ont point passé par Saumur et qu'on ne saurait qualifier de Brummels hippiques. Leur tenue, leur style n'osent pas des anciens temps nous retracer quelque ombre. Il n'est pas rare de voir des casquettes négligées de cyclistes, des pantalons et des jaquettes ordinaires utilisés et transformés par un petit tailleur en vêtements de cheval. Cet accoutrement n'est pas la règle; il vous frappe parce qu'il contraste avec le costume des mainteneurs de l'élégance de l'allée des Poteaux.

Le rendez-vous des jeunes cavaliers se donne à l'entrée du Bois, en un pavillon moderne qui s'élève sur une manière de vaste tertre, en belle vue. C'est l'heure du porto. De loin, à regarder ce mouvement, ce va-et-vient de cavaliers, qui montent à cheval ou en descendent, on croirait un rendez-vous de chasse. Chasse sans équipage, sans meute, sans livrée. Il n'existe pas de « bouton » certes; on ne perçoit pas les aboiements d'une meute ni les sonneries de cor. Mais sur cette réunion de danseurs montés, qui se délassent de leurs sauteries de la nuit, on s'imagine entendre des lambeaux d'airs nouveaux, des bouffées de la *Java* ou de la *Violetera*.

JOSEPH GALTIER.

NOUVELLES DU JOUR

La journée des officiers de complément

Les officiers de complément qui avaient été reçus, hier matin, à l'Hôtel de Ville, et qui avaient assisté à midi à un banquet, que présidait M. André Lefèvre, leur nouveau président, se sont rendus à l'issue de ce banquet à l'Elysée, où ils ont été accueillis chaleureusement par M. Millerand, puis au ministère des affaires étrangères.

Après avoir félicité M. André Lefèvre de son élection et les officiers de complément de leur choix, M. Raymond Poincaré, président du conseil, a dit :

Vous savez depuis longtemps quelles sont mes sympathies pour votre Union et quelle joie est la mienne, chaque fois qu'il m'est donné de me retrouver au milieu des officiers de complément. Je me suis toujours considéré comme étant des leurs. Si je n'ai pas eu, pendant la guerre, la satisfaction de servir parmi eux, c'est que j'ai été retenu par un devoir septennal, dans une tranchée, qui n'était sans doute pas la plus exposée aux bombes et aux crapouillots, mais qui ne laissait pas d'être parfois assez incommode. En tout cas, de mon poste de commandement, je n'ai jamais cessé de songer à vous, comme à vos camarades de l'armée active, et aux braves soldats qui se battaient sous vos ordres.

Vous avez donné, dans cette période tragique, d'incomparables exemples de bravoure et d'intrépidité; vous nous avez, au risque de votre vie, assuré la victoire et il n'a pas dépendu de vous que la paix ne fût moins fragile et plus féconde. La France, après avoir fait preuve, pendant quatre années, sur les champs de bataille, d'un courage indomptable, a montré, pendant quatre nouvelles années, vis-à-vis de l'ennemi vaincu, une patience et une modération qu'aucun peuple, à notre place, n'aurait probablement gardées. Un moment est arrivé où la coupe a été pleine. Il a fallu rappeler à l'Allemagne que nous étions vainqueurs et que nous entendions obtenir l'exécution du traité. Nous avons pris des gages. Nous ne les abandonnerons pas contre de vaines promesses. Nous voulons que nos dommages soient réparés et que notre sécurité soit garantie. Nous saurons tenir dans la paix, comme nous avons tenu dans la guerre. C'est encore dans une sorte de lutte d'usure que nous sommes engagés; ce n'est pas nous qui nous laisserons user. Les officiers de complément, répartis sur tout le territoire, sont les meilleurs cadres de la résistance nationale; ils sauront maintenir le moral du pays à la hauteur des circonstances. Au nom du gouvernement de la République, je les remercie du précieux concours qu'ils veulent bien donner à l'action réparatrice que nous avons entreprise et que nous poursuivrons jusqu'au bout.

Les bouilleurs de cru

La commission sénatoriale des finances, réunie sous la présidence de M. Milliès-Lacroix, a examiné hier le projet relatif à la législation des bouilleurs de cru.

Elle a adopté, à une forte majorité, les conclusions du rapport de M. H. Bérenger, tendant à l'adoption intégrale du projet voté par la Chambre, sauf le paragraphe de l'article 3, concernant la distillation des framboises, myrtilles et sureaux.

Légion d'honneur

Sont promus ou nommés dans la Légion d'honneur :

Officier

M. Marius Otto, directeur technique d'une société de navigation aérienne.

Chevaliers

MM. Charles Jourdain, administrateur-directeur des chemins de fer départementaux de l'Aisne.

Pierre Gillou, président du Racing-Club de France.

Ferdinand Kuentz, vice-président de la section technique de fleuret de la fédération nationale d'escrime.

Achille Dandine, président de la société « l'Oranaise » à Oran.

Le centenaire de Pasteur à Strasbourg

Un comité Pasteur, constitué en République Argentine, vient de faire parvenir la somme de 200,000 francs au professeur Borrel, commissaire général de l'exposition Pasteur, à Strasbourg, à titre de contribution des Alsaciens et amis de la France, résidant en République Argentine, à la fondation Pasteur qui sera inaugurée le 31 mai, à Strasbourg, par M. Millerand.

Journée parlementaire

LA CHAMBRE

L'ajournement des mesures fiscales

M. Escudier, député de la Seine, et plusieurs de ses collègues, viennent de déposer une proposition de résolution tendant au renvoi devant la commission des propositions relatives aux mesures fiscales et à l'ajournement de la discussion en cours.

Cette motion est ainsi conçue :

La Chambre, comptant sur le gouvernement pour assurer avec fermeté la rentrée des impôts actuels et pour réprimer la fraude, notamment en ce qui concerne l'impôt sur le revenu au moyen des signes extérieurs;

Considérant qu'elle ne peut retenir dans leur ensemble les mesures fiscales soumises à son examen et particulièrement l'institution d'un carnet de coupons,

Invite la commission des finances à lui apporter dans le plus bref délai, après entente avec le gouvernement, des propositions complémentaires exclusives de tout impôt nouveau tendant à assurer l'équilibre du budget de 1923 et décide d'ajourner la suite du débat jusqu'au dépôt du rapport.

Le carnet de coupons facultatif

MM. Israël et Queuille ont déposé un amendement à l'article premier du projet de la commission des finances instituant le carnet de coupons.

Cet amendement a pour objet de rendre le carnet de coupons, non plus obligatoire, mais facultatif. Toutefois, ceux qui voudraient se soustraire au carnet de coupons devraient, à titre de compensation pour tous coupons qui seraient payés sans inscription sur le carnet individuel, subir une retenue de 10 0/0.

SÉANCE DU LUNDI 26 FÉVRIER

Un troisième douzième provisoire

Par 455 voix contre 64, la Chambre, présidée par *M. Landry*, a voté hier sans débat un projet de loi portant ouverture sur l'exercice 1923, au titre du budget général, de crédits provisoires applicables au mois de mars et autorisant à percevoir pendant la même période les impôts et revenus publics.

Quelques observations de *M. Camuzet* (Côte-d'Or) sur les vins de luxe et le carburant national.

Puis de *M. Candace* (Guadeloupe) sur les rhums coloniaux :

M. Candace. — Le décret du 22 juin 1922 a accordé une tolérance de deux degrés aux rhums flottants ou en entrepôt. Or, au Havre, à Marseille, à Bordeaux, on refuse les rhums titrant soixante-six ou soixante-sept degrés au lieu de soixante-cinq, qui ont été expédiés avant le 1er janvier.

Je demande à M. le ministre de nous dire qu'ils peuvent être admis.

Le ministre des finances. — C'est là une question assez délicate. Nous pourrons, si vous le voulez, rechercher ensemble dans mon cabinet une formule qui vous satisfasse. Actuellement, les rhums sont compris dans l'ensemble des dispositions visant les boissons. Il est impossible de faire davantage.

M. Candace. — Je ne vous demande qu'une précision. Les rhums expédiés avant le 1er janvier 1923 doivent-ils être refusés parce qu'ils titrent soixante-six degrés?

M. Bordage, commissaire du gouvernement. — Non, si ce sont des rhums. Les rhums expédiés après le 1er janvier doivent titrer soixante-cinq degrés; ceux qui ont été expédiés avant peuvent aller jusqu'à soixante-sept degrés. Mais il faut que ce soient des rhums. (Très bien! Très bien!)

On incorpore dans le projet de loi les articles de la loi de finances — votés par la Chambre et non encore votés par le Sénat — concernant la taxe sur les vins de luxe, le carburant national et le nouveau régime des bouilleurs de cru, non sans que le ministre ait fait des réserves sur cette procédure. Le projet porte en outre réduction de l'armée à 32 divisions et dissolution du 21e corps d'armée.

Puis on passe à la discussion du projet de loi portant ouverture, sur l'exercice 1923, de crédits provisoires au titre du budget spécial des dépenses recouvrables, applicables aux mois de mars et avril.

M. Inghels, député socialiste du Nord, a refait une fois de plus son discours sur les réparations. Il a, une fois de plus, protesté contre ce qu'il appelle l'exagération des sommes allouées pour les réparations des dommages causés par les Allemands dans nos malheureuses régions dévastées systématiquement pendant quatre ans. Singulière campagne, qui sert les intérêts et appuie les dires de l'Allemagne impénitente et insolvable! L'Allemagne doit payer, aux termes du traité, et au nom de la justice, le tort qu'elle a causé aux hommes et aux choses, les pensions et les dommages. En quoi nos terres du Nord mutilées sont-elles moins intéressantes que nos compatriotes mutilés? Il y a des larmes dans les choses, a dit il y a quelques siècles un poète immortel : *Sunt lacrymæ rerum*. Pour tout Français, ce devrait être un devoir sacré de ne pas donner des armes aux Allemands sur une pareille question.

M. Inghels, après s'être attaqué aux terres muettes, s'en est pris aux hommes qui heureusement ripostent :

M. Rillart de Verneuil. — Le réquisitoire que vient de faire M. Inghels sera certainement très apprécié par le Reich. (Exclamations à l'extrême gauche.) L'autre jour, lors de la discussion de l'interpellation de M. Ringuier, M. Inghels s'est permis de dire, au milieu du bruit : « Il y a ici des marchands de briques et des marchands de pierres! Vous ne répondez pas, monsieur Rillart de Verneuil? » Depuis que je suis né, monsieur, j'ai toujours répondu aux accusations que le bruit ne m'empêchait pas d'entendre, et je vous déclare que vous êtes un maître chanteur... (Interruptions et réclamations à l'extrême gauche. — Mouvements divers.)

M. Inghels m'a bien traité de voleur, l'autre jour!

M. Inghels. — J'ai dit qu'il y avait ici des marchands de pierres, et j'ai demandé si vous étiez de ces marchands. Répondez!

M. Rillart de Verneuil. — Non! Je ne suis pas un marchand de pierres! (Interruptions à l'extrême gauche. — Mouvements divers.)

M. Inghels. — Vous dites que je suis un maître chanteur! Je ne suis qu'un ouvrier, mais j'ai les mains propres. Depuis le jour où j'ai commencé cette campagne pour montrer à la Chambre toute la vérité, je n'ai obéi ni aux menaces, ni aux provocations, ni aux sollicitations. Le maître chanteur, c'est l'homme qui se fait l'artisan de la défense d'un ministre.

M. Reibel, ministre des régions libérées. — Je n'ai pas besoin d'être défendu.

M. Rillart de Verneuil. — J'ai appelé M. Inghels maître chanteur; mais puisqu'il déclare ne pas avoir voulu m'attaquer personnellement, je retire le mot.

M. Inghels. — Je reconnais qu'il y a eu erreur, puisque M. Rillart de Verneuil n'est pas marchand de pierres; mais, même si le fait avait été exact, en quoi aurais-je fait du chantage ?

J'appartiens à une famille essentiellement ouvrière. Mon père a travaillé dans la même usine pendant cinquante ans. J'ai été élevé proprement, honnêtement et loyalement. Ma vie publique est peut-être agitée, mais elle est désintéressée. C'est avec peine que j'apporte à cette tribune des faits aussi brutaux que ceux que je vous ai signalés aujourd'hui. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Mais, monsieur Rillart de Verneuil, vous devriez bien perdre l'habitude de perpétuellement interrompre vos collègues, comme un aboyeur automatique. (Rires et applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Rillart de Verneuil. — Vous déclarez que vous êtes un ouvrier, mais mes collègues de mon département savent que je défends comme vous la cause des ouvriers. Une campagne est dirigée contre moi en ce moment dans ma circonscription, et l'on m'accuse d'être un marchand de pierres.

En réalité, une carrière de pierres appartenait à mon frère, qui a été tué à la guerre; sa veuve avait loué cette carrière, mais, depuis la campagne qui a été dirigée contre moi, elle a refusé d'en continuer la location, et elle donne ses pierres. (Applaudissements à droite et au centre.)

Je croyais que vous faisiez allusion à ces faits. Voilà pourquoi j'ai protesté. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

M. François Arago. — M. Rillart de Verneuil a l'estime de toute la Chambre. (Applaudissements à droite et au centre.)

Le président. — L'incident est clos.

Ce que le compte rendu officiel ne mentionne pas, c'est qu'au début de cette algarade *M. Inghels*, aux premiers mots de M. Rillart de Verneuil, est descendu, tout courant, dans l'hémicycle vers M. Rillart de Verneuil. Jeu classique : les huissiers s'interposent; des poings levés en l'air se déflent. Puis le calme revient et les héros d'Homère regagnent leur rang.

M. Reibel, ministre des régions libérées, a remis, dans un discours plein de mesure et de dignité, les choses au point :

J'ai tenu à écouter en silence le discours de M. Inghels et à assister, impassible, au regrettable incident qui s'est élevé entre lui et un homme qui a l'estime de toute la Chambre et de tous les départements de la zone rouge, dont il s'est toujours montré l'ardent défenseur. (Applaudissements à droite et au centre.)

J'ai tenu d'autant plus à ne pas intervenir dans cette discussion que je n'ai nullement besoin, pour me défendre, d'un artisan ou d'un avocat. (Très bien! Très bien!)

Le discours de M. Inghels nous a fait entendre une nouvelle fois une de ces interpellations posthumes qu'il a dirigées contre moi, dès mon arrivée au ministère des régions libérées.

Nous avons pu, une fois de plus, entendre ces attaques de détail par lesquelles on s'efforce de créer dans la Chambre une atmosphère délétère et de généraliser les soupçons. (Interruptions à l'extrême gauche.)

Mais j'ai considéré que le ministre des régions libérées ne pouvait pas laisser dire que la loi du 17 avril 1919 avait été délibérément faussée dans son esprit et dans sa lettre, et que l'œuvre de reconstitution ne se hâtait que très lentement!

Les populations des régions libérées ont au contraire donné le plus admirable exemple, et leurs habitations sont enfin reconstituées dans des conditions qui font la fierté de la France entière et de l'administration, qui de tout son cœur et de toutes ses forces a secondé l'effort de ces populations. (Applaudissements.)

Que M. Inghels précise ses attaques. J'ai toujours étudié de très près et avec beaucoup de conscience les faits qu'il m'a signalés; mon administration a toujours été pour lui une maison de verre; la commission des régions libérées a d'ailleurs le pouvoir d'enquêter et de connaître tous mes dossiers.

Je considère qu'il est mauvais, aux yeux de la France et aux yeux du monde, de jeter sur notre œuvre de reconstruction un soupçon d'autant plus dangereux qu'il est plus vague. Bien des pays, en effet, ne sont pas sans rechercher ce que l'on pourrait invoquer contre les droits de la France et contre la dette sacrée des réparations. Voilà pourquoi j'ai considéré de mon devoir de protester. (Applaudissements.)

Votre ministre travaille avec la commission des régions libérées dans un esprit d'intime collaboration; nous continuerons notre œuvre en nous efforçant de faire preuve d'un état d'esprit qui soit à la hauteur de celui des populations des régions dévastées. Ces populations savent que le Parlement et le gouvernement désirent hâter le plus possible l'œuvre de reconstitution et elles savent que le pays n'hésite pas à faire les sacrifices nécessaires pour tenir des promesses sacrées.

Continuons cette œuvre dans un même esprit de confiance, oublions nos discordes intérieures, pour ne songer qu'au travail à accomplir, et unissons nos forces pour achever une œuvre dont le pays peut être fier. (Applaudissements.)

En réponse à diverses questions, *le ministre* s'est ensuite expliqué sur le mécanisme des bons de cession et sur la compétence des comités de préconciliation.

Puis, la discussion générale close, *M. Desjardins* (Aisne) fit adopter un amendement portant que les sinistrés dont le montant total de la perte subie n'a pas dépassé 50,000 francs auront droit au règlement en espèces des intérêts afférents à la période postérieure au 1er janvier 1923, les intérêts antérieurs étant, dit le ministre des finances, payés en obligations.

L'ensemble du projet fut adopté à main levée.

Interpellations

Le président donne lecture d'une demande d'interpellation de *M. Rhul* (Seine, radical socialiste) sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour combattre et enrayer la hausse excessive du prix des denrées de première nécessité.

Cette interpellation sera jointe à celles qui figurent en tête de l'ordre du jour de vendredi prochain et qui ont le même objet.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie des sciences

Le mécanisme de l'action antioxygène. — Sous le nom d'antioxygène, on désigne des corps ayant la propriété d'empêcher, par leur seule présence, l'oxydation d'autres corps par l'oxygène libre. MM. Moureu et Dufraisse présentent une théorie de ce phénomène qui, outre l'explication qu'elle fournit des faits déjà constatés, permet de prévoir l'existence de cette propriété chez de nombreuses substances naturelles ou synthétiques. Elle repose sur l'hypothèse de la formation transitoire, sous l'influence de l'oxygène, de peroxydes très instables qui peuvent réagir les uns sur les autres avec réduction mutuelle et libération d'oxygène comme cela s'observe expérimentalement entre peroxydes plus stables tels que l'eau oxygénée et l'acide periodique.

Sur le traitement de l'avitaminose. — Les avitaminoses sont des affections dues à l'absence, dans le régime alimentaire des animaux et de l'homme, de ces substances encore imparfaitement connues que l'on nomme les vitamines. Parmi celles-ci, une vitamine C est particulièrement indispensable à la vie. Lorsqu'elle fait défaut, on peut l'administrer sous forme de jus de citron ou d'orange et la « carence » cesse. MM. Lesné et Vaglianos, dans un travail analysé par M. Ch. Richet, démontrent que l'ingestion de cette vitamine est inutile et que son injection par voie sous-cutanée donne les mêmes heureux résultats.

Les éléments minéraux du sang. — M. Moureu présente une note de MM. Desgrez et Meunier sur ces éléments qui jusqu'à présent n'étaient connus que par les conclusions de travaux analytiques. Ces auteurs sont parvenus à isoler ces substances les unes des autres et à faire cristalliser celles d'entre elles qui sont solubles dans l'eau. Ils ont ensuite constaté, à la suite de recherches spectroscopiques, que le potassium et le lithium se concentrent dans les eaux mères des cristaux, tandis que la proportion de sodium y diminue progressivement. En outre, il est à peu près impossible d'extraire le potassium et le sodium des portions insolubles des cendres, alors que le sodium s'en élimine avec facilité.

L'humidité et le rendement du blé. — M. Lindet résume un travail de M. Beauverie touchant l'influence de la hauteur de l'eau météorique sur la période critique de la végétation du blé, c'est-à-dire pendant les quinze jours qui précèdent l'épiage. Après avoir relevé la hauteur de l'eau pendant quelques années, l'auteur confirme cette règle que la courbe de cette chute et celle du rendement du blé sont parallèles. Elles ne le sont cependant que jusqu'à un maximum, au delà duquel le rendement du blé est aussi fâcheusement influencé par cet excès d'eau que par la sécheresse.

Communications diverses. — M. Mangin présente une note de M. Becquerel sur la nécrobiose du protoplasma étudiée à l'aide d'un nouveau réactif vital. M. Barrois dépose une note de M. Filon sur le calcaire carbonifère de Bretagne. M. Termier présente une carte d'une partie du massif du mont Blanc dressée par M. Robert Perret avec indications de la nature du sol. M. Béhal dépose un travail de M. Deloby sur la préparation de quelques éthers et de quelques dérivés glycidiques dese alcoyglycérines. M. Costantin expose les recherches biologiques de M. Funck sur les plantes à tige rampante. M. Haller présente une étude de MM. Copeau et Philips sur la chaleur d'oxydation du glucinium.

Elections. — L'Académie procède à l'élection d'un membre titulaire dans la section de géographie et navigation en remplacement de M. Favé, décédé. Au second tour de scrutin, sur 59 votants, M. L. Gentil a été élu par 32 voix contre 22 à M. Tilho, 4 à M. Fichot et 1 à M. Perrier. Les autres candidats étaient MM. Perrin et Arago.

M. LOUIS GENTIL

Le nouvel académicien est professeur de géographie physique à la faculté des sciences de l'université de Paris, où il a succédé à M. Vélain. Il est surtout connu par les beaux travaux qu'il a publiés sur le Maroc, où il a bravé de très réels dangers pour mener à bien ses études faites sur le terrain dès 1904. L'œuvre accomplie par lui depuis cette époque, de façon ininterrompue, est d'une complexité remarquable. Elle a porté aussi bien sur la géographie proprement dite du Maroc, son orographie, son hydrographie, que sur la géologie, la tectonique, la climatologie et les richesses naturelles du pays. Il a été de cette façon un des collaborateurs les plus éminents du maréchal Lyautey. On lui doit, en outre, des études très appréciées sur les volcans, les tremblements de terre, sur la configuration des terrains en rapport avec la structure des roches, etc.

L'Académie a, en outre, désigné MM. Schlœsing et Deslandres pour la représenter, avec ses secrétaires généraux, au sein de la commission de la Maison de l'Institut de France à Londres.

Hommage à M. Baillaud

M. Myron T. Herrick a remis hier à M. Edouard Baillaud, directeur de l'Observatoire de Paris, au cours d'une réunion tenue à l'ambassade des Etats-Unis, la médaille d'or de la Société astronomique du Pacifique. Chaque année, cette société décerne cette distinction à celui des astronomes du monde entier qu'elle estime avoir fait le plus notablement progresser la science du ciel. Elle a ainsi été décernée huit fois, et notamment en 1911, à Henri Poincaré, et en 1921 à M. Deslandres, directeur de l'observatoire de Meudon.

Le prix Emile-Verhaeren

Le comité belge, chargé de désigner au comité Catulle Mendès trois pièces pour l'attribution, à l'un d'eux, du prix Emile-Verhaeren, et composé de M. Maurice Wilmotte, ex-directeur de l'académie belge, président; MM. Valère Gille, Iwan, Gilkin, Albert Mockel, Fernand Severin, membres de l'académie; Isi Collin, Maurice Gauchez, directeur de la *Renaissance d'Occident*; Georges Raemaekers, directeur des *Mardis des lettres belges*, et de Georges Rency, secrétaire général de l'Association des écrivains belges, directeur de la *Vie intellectuelle*, secrétaire, a porté son choix, à l'unanimité, sur Mme Claude Bernières, pour le *Visage des heures*; MM. Noël Ruet, pour le *Beau pays*, et René Verboom, pour la *Courbe ardente*.

Le comité des Amis de Catulle Mendès se réunira le dimanche 18 mars pour désigner, entre ces trois jeunes poètes, le lauréat du prix Emile-Verhaeren.

Cours et conférences

— Société des conférences, 184, boulevard Saint-Germain. — Demain 28, à 2 h. 1/2, conférence du général Mangin sur « la France d'Afrique : le Moghreb ».

— A la Ligue de l'enseignement, 3, rue Récamier, demain mercredi, à 4 h. 1/2, conférence de M. Couyba sur « la Chanson humoristique et satirique ».

ARMÉE

DISSOLUTION D'UN BATAILLON DE CHASSEURS. — Le 21e bataillon de chasseurs, rentrant de Memel, sera dissous à son arrivée à Gérardmer.

Les chasseurs de la classe 1921 seront envoyés en permission libérable.

Les militaires de carrière et les chasseurs de la classe 1922 assureront les opérations de dissolution; ils pourront ensuite recevoir leur permission, à l'issue de laquelle ils rejoindront leur nouveau corps d'affectation.

MUTATION. — Le contrôleur général de 1re classe de l'administration de l'armée Bonhomme est placé dans la 2e section (réserve) du cadre du corps de contrôle de l'administration de l'armée.

MARINE

COMMANDEMENTS. — Le capitaine de corvette Grisel est nommé au commandement de l'aviso *Escaut*; le lieutenant de vaisseau Branellec au commandement du sous-marin *Jean-Carissan*; le lieutenant de vaisseau Hameury au commandement du transport *Seine*; le lieutenant de vaisseau Cadoret au commandement du sous-marin *Daphné*; le lieutenant de vaisseau Glatin au commandement du sous-marin *Hermione*.

RENTRÉE DU « VOLTAIRE ». — Le *Voltaire* et l'escadrille de bâtiments légers, envoyés à Memel, sont attendus demain à Cherbourg.

AU JOUR LE JOUR

Le centenaire de Renan et le Brésil

L'Académie des lettres du Brésil va, à l'occasion du centenaire de Renan, enrichir ses archives d'un autographe du grand écrivain, que vient d'acquérir, pour le lui envoyer, l'ancien correspondant du *Jornal do commercio* à Paris, aujourd'hui attaché à l'ambassade du Brésil en France, M. Francisco Guimaraes.

C'est une lettre que le maître adressait, le 4 mai 1873, à Charles Edmond, critique du *Temps*. Elle nous montre Renan patronnant dans les milieux littéraires de l'époque un jeune littérateur brésilien, Joaquim Nabuco, qui devait se faire plus tard un grand nom au Brésil comme écrivain, comme un des leaders de l'abolition de l'esclavage, puis comme diplomate, ambassadeur à Washington, et qui mourut il y a quelques années.

Renan recommandait à Charles Edmond dans cette lettre « ce jeune Brésilien des plus instruits et des plus distingués » et lui demandait de lui enseigner « les routes, voies et moyens » pour qu'il pût, comme il le désirait, aller présenter ses hommages à Mme George Sand.

Nabuco parle dans son livre *Minho Formação* (Ma formation) de cette lettre, d'autres semblables que Renan lui donna pour Scherer, Littré, Laboulaye et Taine, et d'une enfin que le grand écrivain lui adressa à propos de vers publiés par le jeune auteur brésilien sur « l'Amour et Dieu ».

Renan n'avait pas mal placé son patronage. La formation, essentiellement française, de Joaquim Nabuco, non seulement l'amena à être l'un des fondateurs de l'académie brésilienne, créée à l'image et ressemblance de la nôtre; mais elle fit de lui un écrivain de langue française. Il publia son livre *Pensées* en un français si pur et si châtié que Faguet lui-même s'y trompa et écrivit que Joaquim Nabuco devait être le pseudonyme d'un auteur de notre pays — confusion qui est un témoignage frappant des affinités intellectuelles intimes des deux peuples.

Nous en trouvons encore une preuve éloquente, et c'est bien ici l'occasion de la produire, dans un autre centenaire qui se prépare au Brésil, celui du même *Jornal do commercio*, déjà cité, et qui fut fondé en 1827 à Rio-de-Janeiro par l'éditeur

---

FEUILLETON DU *Temps*
DU 28 FÉVRIER 1923

CHRONIQUE MUSICALE

A L'OPÉRA-COMIQUE : « les Noces de Figaro », opéra comique en quatre actes (d'après la comédie de Beaumarchais), traduit de l'italien par Jules Barbier, Michel Carré et Paul Ferrier, musique de W.-A. Mozart.

La surprise charmante que donne la musique de Mozart est toujours vive. Dimanche, en matinée, l'Opéra représentait encore la *Flûte enchantée* et l'Opéra-Comique les *Noces de Figaro* (1). Une foule nombreuse, chaleureuse s'était également rendue ici et là.

En moins de quatre ans, la salle Favart a pu jouer soixante-treize fois les *Noces de Figaro*, négligées pendant un quart de siècle.

Quand on nous jette tant d'avis désespérés sur le goût des spectateurs, cette constatation peut suffire à nous consoler. Elle ne justifie pas les marchands du théâtre sur la rage qu'ils ont de ne flatter que la sottise et la bassesse du public. Il n'est pas nécessaire de l'estimer si peu pour le séduire. Sur lui, un art clair et profond, élégant et vivant, moqueur et tendre comme celui du maître de Salzbourg garde un pouvoir et un prestige éternels.

J'ai déjà dit avec quels soins précieux et quelle opulence l'Opéra a remonté la *Flûte enchantée*. L'Opéra-Comique, dont le cadre plus réduit est particulièrement convenable à la présentation des ouvrages délicats et pénétrants de Mozart, a, de son côté, fait revivre les *Noces de Figaro*, avec mille égards ingénieux et dans le luxe. On ne saurait trop applaudir à ces efforts. Ils aident à préparer aux vrais musiciens un plus grand nombre d'auditeurs instruits et sensibles. Nos directeurs lyriques, tout en démontrant qu'ils ont eux-mêmes une forte éducation, forment-ils le dessein de plaire davantage à l'âme qu'aux sens de leur clientèle et de l'initier à l'art véritable et à la musique non douteuse?

Je prends prétexte d'un changement introduit, il y a trois jours, dans l'exécution des *Noces de Figaro*, à l'Opéra-Comique, pour réfléchir sur les incomparables façons de Mozart et trouver, de nouveau, de quoi l'admirer.

Avant le lever du rideau du troisième acte des *Noces*, qui à l'origine se faisait à froid, sans aucun prélude, l'orchestre de la salle Favart jouait, à la reprise, il y a quatre ans, le *minuetto* de la *Symphonie Jupiter*, en *ut* majeur. Mais on s'était avisé que cette courte introduction était dans la même tonalité que le menuet dansé, à la fin de l'acte. Afin de varier ces emprunts, les instrumentistes viennent d'interpréter, avant que s'ouvre le troisième acte, le *minuetto* de la Symphonie en *ré* majeur, n° 35. Dans les quarante-neuf symphonies de Mozart, dont deux seulement sont dans une tonalité mineure, un amateur de morceaux choisis peut découvrir quantité de pages circonstancielles et contrastantes.

M. Paul Vidal, dont on connaît la profonde érudition et le tact, fut chargé de la reconstitution musicale des *Noces de Figaro* en 1919. S'il crut devoir imposer ce court prélude en *ut* majeur, c'est, sans doute, ainsi que cela se faisait autrefois, afin de nous mettre dans l'ambiance tonale de tout l'acte, avant le lever de rideau. Lorsqu'il s'agit d'un musicien classique tel que Mozart, ce dogmatisme d'école n'est pas à dédaigner. Mais MM. Messager, Albert Wolff et Catherine en ont pensé différemment, et, voulant varier nos plaisirs, avaient décidé, d'un commun accord, de nous faire entendre une brève introduction, en un ton distinct. Les deux conceptions ont leurs défenseurs et je ne saurais de quel parti me ranger.

La question me paraît plus délicate et plus haute. Peut-on ajouter ou retrancher quoi que ce soit à une partition de Mozart? Qui oserait toucher à une tragédie de Racine, à une comédie de Molière ou de Marivaux?

A l'Opéra, ainsi qu'il a été relaté, on a supprimé dans la *Flûte enchantée* un duo, plusieurs répliques démodées, on a baissé d'un ton le second air de bravoure de la Reine de la Nuit, et l'orchestre a été sensiblement renforcé. D'aucuns regrettent que les changements de décors se produisent dans le silence et coupent et arrêtent ainsi l'action musicale. Ces interruptions, qui gênent le public dans son plaisir, s'appellent en argot de théâtre des « loups » dont se méfient, avec quelque raison, nos artificieux dramaturges.

La salle Favart avait fait, il y a treize ans, et précisément avec la *Flûte enchantée*, cette désagréable expérience. Elle n'a pas voulu la renouveler, lors de la reprise des *Noces de Figaro*.

Un habile homme de théâtre, Paul Ferrier, avait été chargé de remanier le texte, traduit de l'italien et versifié par Jules Barbier et Michel Carré. Il remplaça les récitatifs secs ou courants (Mozart nous dit lui-même combien il se fatiguait à les écrire) par les répliques originales de la trépidante comédie de Beaumarchais. Le duo de la dictée, que, contrairement aux idées du compositeur, on faisait chanter à Chérubin et à la comtesse, au second acte, fut rendu aux personnages auxquels il était destiné par le musicien, c'est-à-dire à Suzanne et à la comtesse, et à la place qu'il occupe, dans le troisième acte. Outre le prélude du troisième acte, que j'ai signalé plus haut, on dota le quatrième acte d'une introduction composée du premier motif de l'andante en *la* bémol de la Symphonie en *mi* bémol majeur n° 39. On retrancha les airs du comte, de Bartholo, de Marceline, *visiblement écrits pour faire briller* les créateurs de ces rôles, mais qui retenaient l'action et donnaient l'impression au public qu'il assistait à un examen de chant. Enfin, lorsque le comte, en un imposant récitatif, s'écrie : « Que rien ne manque à ces réjouissances, musique et danses, table ouverte, bal champêtre, et qu'on célèbre la générosité de votre maître », on ajouta, pour obéir à cette injonction seigneuriale, un menuet de la Symphonie en *ut* majeur.

Ce menuet en *ut* majeur, par une ingénieuse correspondance entre les sons et les couleurs, est dansé, à l'Opéra-Comique, dans des costumes de satin blanc. Le divertissement ravirait Scriabine, qui s'attacha à découvrir mille relations entre les teintes et les rythmes, les gammes et les nuances. Cette fois, l'effet est charmant, et n'a rien de choquant ni de barbare. Louons M. Albert Carré de l'avoir tenté et si parfaitement réussi.

Ainsi, nous entendons les ouvrages de Mozart, aujourd'hui, en de véritables adaptations. Il m'a semblé intéressant de dire, assez longuement — ce dont je m'excuse, — en quoi elles diffèrent des partitions originales et dans quelles conditions les Parisiens de 1923 peuvent écouter sur les théâtres lyriques de la capitale les ouvrages du grand musicien.

A-t-on eu raison de supprimer le *recitativo secco* pour ne garder que le récitatif obligé? A la fin du dix-huitième siècle, le théâtre lyrique et même le théâtre dramatique affectaient une forme fabriquée, un langage ampoulé, éloignés de la réalité. Une apparente simplicité, qui n'est peut-être pas moins artificielle, nous est actuellement presque seule supportable. On nous a habitués à voir sur une scène l'image, qui veut être exacte, de notre vie. En ce sens, on a agi non sans discernement, en enlevant le récitatif que ne soutenait pas l'accompagnement de l'orchestre. Il ne prend, par ailleurs, toute sa force d'accent qu'avec les paroles italiennes sur lesquelles il a été créé. Autrement, il étonne, ralentit l'intrigue et, ne craignons pas de le dire, lasse, au bout d'un certain temps, les meilleurs auditeurs. Le succès inespéré obtenu par les *Noces de Figaro* disculpe, en quelque sorte, ses adaptateurs. Déjà, des dilettantes trop pressés demandent qu'on fasse subir la même opération à *Don Juan*, dont les pages sublimes demeurent, de ce fait, assure-t-on, inconnues au grand public.

Il est juste d'ajouter qu'à Vienne, du temps de l'auteur de *Don Juan*, on ne se gênait pas pour introduire, dans les opéras d'autres compositeurs, tels morceaux connus de Mozart. Et Mozart l'admettait et s'en réjouissait. En 1787, dans un concert qu'il donne à Prague, sa ville préférée, on l'interrompt par des applaudissements et des cris de : « Figaro! Figaro! » Il allonge la sonate qu'il était en train de jouer des principaux motifs des *Noces de Figaro*. On l'acclame. Nul doute que le pauvre grand homme, tant désireux de plaire, et qui travaillait toujours en hâte, n'eût approuvé, en son temps, les modifications dont j'ai parlé. Mais qu'en penseront les mozartistes passionnés d'à présent, comme Camille Bellaigue, Henri de Curzon, Adolphe Boschot et G. de Saint-Foix?

La force âpre de Beaumarchais et sa malice profonde nous sont apparues plus nettement, au cours des récentes représentations du chef-d'œuvre de Mozart. Le texte étincelant de la pièce française est préférable — qui en douterait? — au livret édulcoré de Lorenzo da Ponte. Un vif mouvement de plaisir qui étonne l'imagination nous en récompense.

Je ne sais si l'on sera aise de connaître ces traits qui contrastent avec ceux sous lesquels on nous a, jadis, représenté les *Noces de Figaro*. Pour moi, je dois avouer que je suis charmé du changement qui s'est fait. Il remet tout le public dans son ancienne confiance et nous confirme dans l'admiration que nous avions pour Mozart. On a pris d'excellentes mesures pour éclairer l'entendement des spectateurs. Ils ne pourraient pas tenir à la monotonie qui vient d'une traduction intégrale et qui séduit surtout les musicographes.

En incriminant les adaptateurs, je pourrais trouver des raisons de mépris pour eux et de vanité pour moi. N'en tirons pas de ces pédantesques avantages. Comment instruire de toutes les perfections d'un Mozart si l'on n'essaye de se mettre à portée de plus humbles esprits? Il n'est pas nécessaire de se gronder bien sérieusement pour se résigner à une attitude conciliante.

La mélodie prenante et concentrée du grand artiste de Salzbourg, sa pure et haute grâce, sa langueur passionnée, son invention intarissable se soutiennent, là, dans la même vivacité. On a restitué ainsi aux personnages de Beaumarchais presque tout l'esprit qu'ils avaient. On n'a rien diminué de l'âme que leur a donnée Mozart. L'auditoire éprouve de plus nombreux moments de beauté.

Approchons-nous davantage de cette féerie étourdissante. Il semble bien que la jeunesse pécheresse, les caprices heureux, l'imagination hardie, la sensualité chatouilleuse de la *Folle journée* nous sont rendus dans toute leur verdeur. Ni emphatique, ni pleureur, le texte intrépide de Caron de Beaumarchais reprend sa souplesse et sa fermeté. L'énergie mordante, la ruse de Figaro n'ont rien perdu de leur ardeur. Pâmoisons, énervements, extases de la comtesse, de Suzanne, de Chérubin, libertinage du comte nous sont plus que jamais sensibles.

L'aventureux écrivain ne voulait-il pas ridiculiser toute la cour de Louis XVI? Le goût qu'avait Marie-Antoinette de jouer les soubrettes n'explique-t-il pas le travestissement de la comtesse? Suzanne n'a-t-elle pas quelques traits de la princesse de Lamballe? Figaro ressemble à tous les intrigants qui rôdent autour du palais, à Calonne, à Rohan, à Vaudreuil et à Beaumarchais lui-même. Le monarque a peut-être servi de modèle pour le comte.

Le grand magicien lyrique jette sur tout cela des ruissellements de lumière et crée une atmosphère inoubliable. Il nous fait pressentir je ne sais quoi du tragique destin qui emporte ces railleurs présomptueux. Le rire impétueux du dramaturge se transforme en orageuse allégresse. Par la vertu de la musique, plane quelque chose de la grandeur royale déchue.

La mélancolie est pour le compositeur des *Noces de Figaro* d'une grande ressource. Mais il sait se plaindre sans nous offenser. Son goût est si merveilleux que, dans les plus troublants instants, la fantaisie est priée de la fête.

Tout l'orchestre scénique de Mozart pétille de mille traits, comme les vagues rapides d'un lac italien criblé de flèches solaires. Il rit, en vives cadences, de tout et de tous. La clarinette narquoise que l'auteur des *Nozze* introduit, pour la première fois, en une symphonie, le basson grotesque, les cordes aiguës prestement pincées ou frottées plaisantent sans cesse, se moquent de l'héroïsme des trompettes, de la mélancolie des cors, de la tristesse et de la volupté de la voix humaine. Sur ces ondes sonores, fugaces et pailletées d'étincelles, vogue, parfois, un triste chant majestueux, pur et courbé comme un cygne.

Jamais la science musicale ne parut plus aimable. Le compositeur traite un thème avec une maîtrise insurpassable mais prompte, une virtuosité précipitée mais souriante. Les tours de force s'accomplissent avec une aisance spirituelle, un enjouement malicieux, une ingénuité sereine.

Chaque personnage n'emploie que le langage du bonheur et cache son douloureux secret. Il vous donne un charme qui ne s'assoupit jamais. Il porte les habits que portait Mozart. Le musicien l'a enlevé à la cour, à un salon, à la rue même pour le hisser sur la scène. Ce brusque changement n'a pas chassé le naturel. Le héros prématuré conserve, sur le tréteau tragique, ses habitudes familières et toute sa naïveté.

La mélodie alanguie et dont frémit toute une salle, la grande déploration mozartienne, parfois précieuses, plus souvent simples, ne nous absorbent que pour réjouir encore. Elles gardent une fraîcheur impérissable. Elles sont, toujours, dans cet âge où la jeune fille sent qu'elle doit plaire et le veut.

« On devrait admettre, disait Claude Debussy, que l'art est absolument inutile à la foule... C'est de la beauté en puissance qui éclate au moment où il le faut, avec une force fatale et secrète. » Il semble que l'art de Mozart est aujourd'hui utile à la foule et qu'il a trouvé, depuis longtemps, son moment de rayonnement. En ces temps où les hommes sont pressés d'aimer, vivre et mourir, on ne s'étonne pas de voir la faveur dont est entourée l'œuvre preste, claire et profonde du maître de Salzbourg. Où se réfugier, si ce n'est auprès de celui-là, durant les orages et quand la nuit est venue?

Il faut reconnaître que les *Noces de Figaro* sont jouées à l'Opéra-Comique avec une fantaisie riche et multiple, une prodigalité de soins, une sérieuse magnificence décorative et vestimentaire qui vous jettent dans un véritable étonnement. On peut imaginer un cadre plus étroit, des couleurs bariolées et pimpantes, plus d'emportement, de truculence et d'invention comique pour la représentation de l'*opera buffa*, mais non plus de style et de grâce raffinée et juste.

Quelques personnages des *Noces* n'ont pas les mêmes interprètes qu'il y a quatre ans. Mme Balguerie, qui excelle dans les rôles tragiques et dont les dons de chanteuse sont admirables, paraît un peu moins à l'aise dans le rôle de la comtesse, où Mme Ritter-Ciampi a laissé un souvenir qui n'est point encore effacé. Mme Brothier est la perfection même dans Chérubin. Une nouvelle venue, Mme Marguerite Roger, s'est révélée dans le rôle de Suzanne. Sa voix longue, homogène, pure et savamment conduite, fait merveille dans le grand air du quatrième acte. M. André Baugé chante avec goût et joue non sans élégance le rôle du comte dont la tessiture est trop grave pour un baryton-martin. Enfin, M. A. Catherine est en passe de devenir notre meilleur chef d'orchestre pour la conduite des ouvrages de Mozart. Il y met une rare finesse de sentiment et de pensée. Nul n'a plus souvent que lui dirigé, au pupitre, les *Noces de Figaro* et *Cosi fan tutte*. Il va être classé comme spécialiste. Les indications des mouvements pour l'exécution des œuvres de Mozart faisant défaut, il faudra désormais aussi recourir à ses lumières et son expérience.

J'ai erré peut-être trop longtemps parmi les formes mélodieuses de l'opéra de Mozart. C'est que j'en connais peu qui en approchent, même de loin. Il est toujours dans sa pureté et sa jeunesse éblouissantes. Cette lumière légère et vaporeuse du matin baigne encore ses architectures et ses harmonies. Je ne manque pas d'occasion pour l'écouter avec beaucoup de sentiment.

« Le bon critique, a écrit M. Anatole France, est celui qui raconte les aventures de son âme au milieu des chefs-d'œuvre. » C'est précisément ce que j'ai tenté de faire. Mais ce dessein n'est-il pas trop ambitieux?

HENRY MALHERBE.

(1) Pris d'émulation, M. Louis Masson affichait aussi, dimanche, en matinée, au Trianon-Lyrique, le *Mariage secret*, de Cimarosa. Beau et trop rare dimanche ! Et l'Odéon même nous offrait, hier, le *Mariage de Figaro*, avec la musique de Mozart ».